

République du Bénin

*Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

CABINET DU RECTEUR



Abomey-Calavi, le *5 Février 2019*

N° 288 -19/UAC/SG/VR-AA/Sco-L/Sco-MD

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC) COMMUNIQUE :

Il est rappelé à la connaissance de tous les étudiants de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) que les inscriptions de l'année académique 2018-2019 seront définitivement clôturées **le jeudi 28 février 2019**.

Les apprenants sont donc invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour valider leur inscription dans ce délai.

En conséquence, toute préinscription non validée avant cette date sera purement et simplement annulée.

Le Recteur,



[Signature]
Professeur Maxime da CRUZ